

AFFAIRE N° 14/4. - Acquisition d'un terrain de 1 500 m²,
situé Boulevard de la Providence, appartenant à Monsieur Jean LUBIN.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 1 500 m², situé Boulevard de la Providence, face au lavoir municipal, appartenant à Monsieur Jean LUBIN.

Ce dernier est d'accord pour céder son immeuble pour le prix de 8 625 000 Frs CFA, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'évaluation du Service des Domaines.

Je vous demande de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour la somme de 8 625 000 Frs CFA, compte tenu de l'intérêt que présente cet achat.

En effet, cet immeuble est indispensable à l'aménagement du carrefour formé par la rue Ruisseau des Noirs et le Boulevard de la Providence dont l'assiette sera portée à 12 m prochainement.

La dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 910, Article 2313-19 du Budget communal.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*

In
Saint-Louis, le 25 Mai 1996
Le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: B. Basset
Le Maire certifié conforme
Le Directeur des Affaires Financières
B. Basset